

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDEVILLE

Séance publique du jeudi 19 juin 2025

Président Ludovic PROISY
Secrétaire de séance Charline DECARNIN

Convocation envoyée le 13 juin 2025

Lieu de séance : Salle Paul Buisine

Nombre de membres du Conseil Municipal : 19
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de présents participants au vote : 13
Nombre de procurations : 06

Membres présents :

Ludovic PROISY	Isabelle CANDELIER	Guillaume LIETARD
Judith TERNIER	Charline DECARNIN	Éric TIRLEMONT
Christelle DELEPLACE	Marie-Claire NAESSENS	Vincent DELMER
Denise DUCROUX	Brigitte MAINGUET	
	Maurice VANDEWALLE	
	Théo VANENGELANDT	

Membres absents ayant donné procuration :

Fabrice **VAN BELLE** donnant pouvoir à Charline **DECARNIN**
Yves **MARTIN** donnant pouvoir à Marie-Claire **NAESSENS**
Jorge **DOS SANTOS** donnant pouvoir à Judith **TERNIER**
Olivier **MORVAN** donnant pouvoir à Christelle **DELEPLACE**
Fabienne **MEPLON** donnant pouvoir à Isabelle **CANDELIER**
Aurélien **MALAQUIN** donnant pouvoir à Éric **TIRLEMONT**

Membre absent excusé :

Membre absent :

Le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

DELIBERATION | N°VDV20250619_20

Participation financière à l'inscription dans une école de musique 2025

Il est rappelé à l'Assemblée que la commune de Vendeville maintient depuis plusieurs années un soutien actif à l'apprentissage de la musique chez les jeunes Vendevillois. Cette action s'inscrit dans la politique culturelle municipale visant à favoriser l'éveil artistique, la persévérance et l'engagement des enfants dans une discipline structurante.

Objectifs poursuivis :

- Faciliter l'accès à une formation musicale pour les enfants de Vendeville,
- Soulager financièrement les familles face au coût souvent important de ces enseignements,
- Renforcer l'offre culturelle locale et l'attachement des jeunes à leur commune.

Modalités de l'aide 2025/2026 :

- **Montant de l'aide :** 50 % de la facture annuelle dans la limite scolaire,
- **Conditions d'attribution :**
 - Être **résident à Vendeville**,
 - Être **âgé de moins de 18 ans**,
 - Présenter les **justificatifs suivants** :
 - Attestation d'inscription dans une école de musique pour l'année 2025/2026,
 - Facture acquittée,
 - RIB,
 - La **demande devra être déposée avant le 31 décembre 2025**,
- Cette aide **n'est pas cumulable** avec l'**Opération Sport & Culture**.

Le Conseil municipal est invité à :

- Approuver la reconduction de cette aide à l'inscription dans les écoles de musique pour l'année scolaire 2025/2026,
- Valider les modalités d'attribution énoncées ci-dessus.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
CECI EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE**

- **D'APPROUVER** la reconduction de cette aide pour l'année 2025,
- **DE VALIDER** les modalités d'attribution aux jeunes vendevillois.

La présente délibération sera transmise à la préfecture et consignée dans le registre des délibérations du Conseil Municipal.

SCRUTIN	POUR : 19	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
----------------	------------------	-------------------	-----------------------

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an, susdits.

Pour extrait conforme et rendue exécutoire par sa transmission en Préfecture du Nord
Le 25/06/2025

Le secrétaire de séance



Charline DECARNIN

Le Maire,



Ludovic PROISY